

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-368/SG/FP portant titularisation d'instituteurs du cadre territorial de l'enseignement public du premier degré .

n° 73-368/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
7 mars 1973

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1973

Date du numéro
25 mars 1973

TEXTE INTÉGRAL

Les instituteurs stagiaires, ci-après nommés, déclarés admis aux épreuves du certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (régime territorial, session 1972) sont titularisés dans leurs fonctions et nommés, pour compter du 1er janvier 1973, instituteurs de 2e classe, 1er échelon (indice 490) du corps territorial de l'enseignement public du premier degré: M. Abdi Osman Omar, ancienneté conservée trois MOIS. M. Abdillahi Aidid Farah, ancienneté conservée trois mois; M. Abdoullahi Douale Waiss, ancienneté conservée trois mois ; M. Abdillahi Limi Houdonne, ancienneté conservée trois mois ; M. Ismaël Aden Hassan, ancienneté conservée trois mois ; M. Koulmyeh Ismaël Abdi, ancienneté conservée trois mois ; M. Osman Moussa Omar, ancienneté conservée trois mois ; M. Youssouf Nour Karieh, ancienneté conservée trois mois ; Mlle Asrar Mahmoud Ibrahim, ancienneté conservée trois mois.